

— INTRODUCTION UTOPIES, IMAGINAIRES URBAINS ET PROJET : INVENTER LA VILLE DU 21ÈME SIÈCLE

Antonio Da Cunha, Professeur ordinaire
Université de Lausanne, Institut de
géographie et durabilité
Observatoire Universitaire de la Ville
et du Développement Durable

Courriel :
antonio.dacunha@unil.ch

Lou Herrmann, Doctorante et assistante
d'enseignement
Université de Lausanne, Institut de
géographie et durabilité
Université Lumière Lyon 2, Institut
d'urbanisme de Lyon

Courriel :
herrmann.lou@gmail.com

L'histoire urbaine occidentale montre que la ville a toujours été un terrain propice aux constructions imaginaires, réalisées et maintenues par la médiation d'un espace modèle engendré, point par point, comme le montre F. Choay (1980), par la critique d'une ville héritée. On connaît des villes qui gagnent et celles qui perdent, de belles villes et des villes qui ne ressemblent à rien, des villes saines et des villes infernales, des villes des courtes distances et des villes globales. Depuis peu on rencontre des villes durables, des villes résilientes et intelligentes alors que pendant longtemps on a espéré des cités-jardins et des villes radieuses. L'espace urbain serait-il consubstantiel à l'imaginaire utopique de la ville idéale et de son image inversée ? Du moins n'est-il pas inévitablement le lieu de l'application de règles génératives, instaurées par une pensée urbanistique qui se donne pour finalité première l'édification d'une ville meilleure imaginée dans le cadre d'une réflexion sur la société et ses valeurs ? Fabriquer la ville ne serait-il pas essentiellement, comme le suggèrent Th. Paquot et M. Lussault, « *projeter de la pensée dans la morphologie et les structures* » (2003) de la ville ? L'idéalité de la ville de demain ne pourrait-elle pas ainsi être posée comme un des fondements de l'édification

et de l'agencement de la matérialité de celle d'aujourd'hui ? Entendons ici que l'imaginaire utopique exprime dans le rêve à la fois l'insatisfaction des situations vécues et le désir d'en transcender les limites. Rêve éveillé selon E. Bloch (1974), ou désir projeté dans l'espace et dans le temps (Mannheim, 1956), l'utopie peut être entendue comme une abstraction chimérique, fuite hors du monde, mais aussi comme l'espérance d'une vie meilleure à inscrire dans l'action collective, capable de révéler un espace réservée à une ville accueillante, profondément humaine, mais encore indéterminée. De fait, l'utopie prend véritable forme, comme le souligne Stébé (2011), au moment où l'homme a la prétention d'être acteur de l'histoire. Elle serait ainsi un idéal urbanistique autant qu'un acte d'expression politique, une force active menant à la transformation de la réalité existante.

De l'Antiquité à nos jours, les bâtisseurs de la ville n'ont pas cessé d'échafauder des modèles de cités plus ou moins idéales. Ils y ont projeté leurs conceptions du beau et du bon, leurs représentations de l'équilibre et de la vertu, du juste et de l'ordre social, animés par la conviction que l'agencement de l'espace urbain avait une quelconque influence sur l'organisation sociale et le sentiment de bien-être de chacun. De Hippodamos de Milet à Vitruve, de la Cité idéale de Platon à l'Utopie de Thomas More, des principes d'Alberti à la Cité-jardin de Howard, de l'idéal hygiéniste de Richardson ou de Haussmann à celui de la Cité radieuse du Corbusier, de Broadacre City au New urbanism, de la cité végétale de Schuitema à la cité idéale durable du futur, la ville a toujours été au cœur de l'imaginaire utopique. Cependant, comme le montre Choay (1980), c'est durant la Renaissance que deux livres inauguraux, sont devenus les paradigmes des pouvoirs créateurs des hommes et des utopies. C'est avec la *De re aedificatoria* d'Alberti, et l'*Utopie* de More, que s'impose une nouvelle façon d'appréhender, de concevoir, de décrire et dessiner la ville, contribuant à l'émergence de l'idée de « *modèle de ville et de ville modèle* ». Chacune de ces figures instauratrices est fondamentalement caractérisée par un choix concernant la valeur de l'espace édifié et son mode d'engendrement. Comme le souligne encore Choay, les théories de l'urbanisme ont, par la suite, en partie annexé les valeurs de l'utopie dont elles ont prétendu parfois réaliser le rêve de normalisation, mais c'est Alberti qui aura légué « *à l'édification un fondement rigoureux tout en l'ouvrant à l'imprévisibilité de l'imagination et du désir des hommes* » (1980, p.337). Au fil des deux derniers siècles, les urbanistes ont cru parfois pouvoir résoudre les problèmes de la vie collective en créant des formes urbaines parfaites, radieuses, libérées de toute contrainte par la raison technique, justes ou simplement pleinement efficaces et rigoureusement organisées dans leurs zonages fonctionnels. Aujourd'hui, les ambitions semblent plus modestes, mais davantage ouvertes à la demande et

aux aspirations des usagers. L'utopie universelle, parfois piètrement réduite à la norme dans son passage au réel, cède la place au débat face aux différents choix qui s'offrent aux sociétés urbaines et à leurs « espèces d'espaces ». C'est certain, l'urbanisme n'a pas terminé sa mue. Les métamorphoses de la ville contemporaine mettent les urbanistes toujours en demeure de proposer de nouvelles idées et d'inventer de nouvelles pratiques ouvrant vers la production d'un espace différent, emblème d'une société différente.

Après un demi-siècle dominé par l'étalement urbain, l'automobile, l'insouciance écologique, la fragmentation des espaces sociaux, l'insécurité, les villes sont appelées à imaginer de nouvelles solutions, de nouvelles manières d'habiter. Comme le dirait Walter Benjamin, les rêves y attendent peut-être déjà secrètement le réveil. Encore faut-il tendre un arc entre le « déjà là » et le champ virtuel des possibles. Comment inventer les villes de demain ? Considérer la ville, ses formes, ses fonctions, ses usages, ses significations sous l'angle des rêves qui les travaillent, c'est doter les projets de nouvelles dimensions imaginaires tendues vers de nouveaux horizons. Quels projets urbains penser à l'ère de la métropolisation et de l'étalement urbain ? Quel rôle peuvent jouer les modèles de ville dans le devenir et dans les réalisations urbaines contemporaines ? Et les villes modèles ? Des villes comme Vancouver, Barcelone, Bilbao, Copenhague, Hambourg, etc., sont-elles déjà en train d'inventer l'urbanisme de demain ? Proposent-elles déjà un imaginaire, du moins des récits de changements exemplaires capables de remporter l'adhésion du plus grand nombre ? Ne signalent-elles pas déjà ce moment magique où l'imaginaire collectif se mobilise pour tenter de dépasser son statut de fiction et passer à l'acte, c'est-à-dire à l'édification d'espaces réels ? L'analyse des expériences européennes récentes en matière d'éco-urbanisme peut-elle conduire l'abordage de l'utopie écologique par la pratique, facilitant ainsi le repérage des stratégies et des processus menant à l'invention de la ville du 21^{ème} siècle ?

Dans *Le principe espérance* Ernst Bloch (1976) nous propose de considérer la véritable utopie non pas comme une « *image de consolation* », un recours fictionnel face au « *désenchantement* », ou encore une abstraction chimérique, mais plutôt comme un dépassement, une figure de l'imaginaire à inscrire dans la matérialité du monde. Conscience anticipante, loin de la tentation totalitaire, elle serait plutôt une porte ouverte sur des possibles, sur des projets de transformation réalisables ici et maintenant. L'imaginaire serait alors une limite rebelle poussant à penser là où les paradigmes de la « science normale » sont défailants ; il serait le ressort d'une profondeur de sens trouvant à se réaliser dans des actions concrètes par des dynamiques sociales créatives.

Comme le souligne E. Morin (2004), il faut dès lors distinguer deux utopies : l'une, de perfection serait effectivement irréalisable ; l'autre « *comporte des possibilités encore impossibles* ». Alors que l'utopisme banal ignore les impossibilités, le réalisme banal ignore les possibilités. Le réel lui-même est riche de possibles non réalisés. Y-a-t-il espérance ? Ernst Bloch voit dans l'imaginaire utopique un principe d'espérance capable de changer le présent. Mais l'ordre figé des projections fictionnelles devient dans sa pensée « utopie concrète », c'est-à-dire processus ancré dans la texture du monde en devenir, nourrie par des savoirs émergents, portée par l'énergie libératrice de l'intelligence collective, mais qui n'éliminerait pas les difficultés de vivre.

L'urbanisme contemporain, durable et écologique, relève-t-il de cette catégorie d'utopies concrètes, d'un régime de l'imaginaire, libéré de l'illusion de la perfection, porté par une visée instituante pratique ? Nous pouvons le penser. S'il n'est pas une utopie au sens banal du terme, l'urbanisme durable relève sans doute d'une tension utopique inhérente à toute démarche projectuelle accueillant la mise en scène d'une vision prospective et critique, vraisemblable et partagée, la ville écologique, juste et démocratique. Comme dirait Morin, cela est présentement impossible, mais « *cet impossible est de ceux qui sont possibles* ». Esquissant de nouvelles formes urbaines, proposant une nouvelle alliance entre la ville et la nature, des manières alternatives de concevoir les espaces publics, de vivre, d'habiter et de se déplacer, l'urbanisme durable participe à la critique de la ville contemporaine et à la création des conditions de son dépassement.

La ville est, plus que jamais, comme le dirait Georges Perec, la géographie de notre quotidien mais aussi l'horizon de notre imaginaire. Elle reste, dans son essence même, un espace de représentations et de projet. L'utopie s'y glisse entre les discours et les réalisations. Si l'utopie urbaine ne comporte ni une stratégie, ni une tactique de réalisation d'un dessein, le nouvel urbanisme (durable) continuera, au regard des défis actuels, à être le support d'intentions futuristes, de visions stratégiques, de transformations économiques, sociales et écologiques à venir, de la possibilité d'un ailleurs, d'un imaginaire subversif porteur de projets innovateurs. Structurée autour de la relation entre l'utopie, l'imaginaire et le projet urbain, cette 19ème édition des Cahiers du développement urbain durable assume une grande diversité des problématiques entre les contributions qui la composent. La succession des différents articles a été organisée en essayant d'enrichir la problématique dans un axe temporel qui confronte utopies et dystopies, mais aussi visions intemporelles, anticipations fictionnelles et démarches expérientielles de la production urbaine.

Le dossier s'ouvre sur une contribution de **Thierry Paquot** qui esquisse une géo-histoire des utopies, posant quelques jalons essentiels pour penser la question. L'auteur explique que les utopies appartiennent « à un moment occidental de la pensée politique allant du 16^{ème} siècle à la fin du 20^{ème} siècle ». Il analyse d'abord les sources et les composantes de l'ouvrage fondateur du genre, *Utopia* de Thomas More, puis sa postérité à travers les siècles. En cherchant les filiations, les influences et les liens possibles et probables entre les émules de T. More, il montre dans une réflexion très érudite et documentée que l'utopie se met nécessairement au pluriel. Cependant, si le genre n'est pas homogène, les écrits convergent sur un élément fondateur commun : le voyage, qu'il vienne nourrir le récit utopique, ou que l'utopie soit le but du voyage. Car l'utopie naît avant tout de la possibilité d'un ailleurs.

À la suite de ce détour historique et littéraire, nous revenons vers notre contemporanéité ; et parler d'imaginaire aujourd'hui, c'est nécessairement aussi parler de cinéma. **Pierre-Jacques Olagnier** s'en charge alors et analyse, sur la base d'un corpus d'une quarantaine de films européens et américains, l'imaginaire urbain du cinéma de science-fiction au 20^{ème} et au 21^{ème} siècles. Il montre que les représentations de la ville dans ce genre cinématographique relèvent très majoritairement d'une figure contraire de l'utopie : la dystopie urbaine. La ville dans ce cinéma se dessine ainsi comme un contre-modèle, souvent terrible, parfois catastrophique, devant lequel ou avec lequel ces fictions spéculatives se déploient. Si cette tendance est très lisible dans le corpus étudié, l'auteur explique que des nuances et des subtilités doivent être mises à jour. Il étudie alors la place et le statut de la ville dans les récits, allant du simple décor à la véritable matrice narrative, et comparant les espaces, les lieux (plus ou moins déterminés) et les motifs qui composent ces différentes figures urbaines dystopiques.

Dans l'article suivant, **Bruno Marchand** revient sur une figure marquante de la pensée urbaine du 20^{ème} siècle : la Ville radieuse de Le Corbusier. Il interroge son statut utopique en s'appuyant notamment sur les travaux de Colin Rowe, Françoise Choay et Robert Fishman. Reprenant pour partie leurs conclusions, il montre que l'on retrouve effectivement dans cette proposition théorique certains éléments caractéristiques de l'utopie, telle qu'inventée par Thomas More : la Ville Radieuse préconise l'instauration d'une société idéale imaginaire dans le cadre d'un modèle spatial bien défini mais sans lieu, qui fonde sa légitimité sur une critique méthodique de la ville historique. Pourtant, grâce à une connaissance précise de la pensée, des projets et de la vie de Le Corbusier, l'auteur nuance aussitôt cette thèse de la Ville Radieuse comme utopie machiniste et biologique, en expliquant qu'elle ne souscrit pas à d'autres caractères essentiels de l'utopie, et notamment ceux de l'uniformité et de la reproductibilité, en plus de souffrir d'une faiblesse quant à sa dimen-

sion globale. Les réalisations concrètes auxquelles elle a donné lieu relèvent d'ailleurs de « *l'exercice de la copie* », plus que de l'accomplissement d'une utopie urbaine, sélectionnant dans le modèle ses caractéristiques formelles et plastiques, sans adhérer pour autant à sa dimension utopique et sociale, participant de la sorte, dans le passage au réel, à un « *amoindrissement de la dimension utopique de la Ville radieuse* ».

Le cœur du dossier thématique est ensuite composé des quatre contributions qui questionnent toutes, selon des angles et des approches différents cependant, l'actualité et la pertinence de la notion d'utopie aujourd'hui. **Chris Younès** reprend ainsi la distinction opérée par Lewis Mumford et nous explique qu'il existe deux types d'utopies : celles qui « *invitent à fuir la réalité et celles qui cherchent au contraire des façons de s'y inscrire* ». Après avoir montré que la première génération d'utopies a généré des visions d'un urbanisme universel et imperméable aux spécificités du site et du temps, elle explore l'hypothèse selon laquelle la société contemporaine serait celle de l'émergence d'un second type d'utopies, au contraire ancrées dans le monde : des utopies concrètes, cristallisées autour des récits du durable. L'auteure identifie ainsi à travers les préoccupations du développement durable un changement de paradigme dans la ville contemporaine, qui remet en cause la cité et interroge les modalités et les finalités de son développement. Le développement durable s'incarne dans de nouveaux récits utopico-politiques qui se projettent, non dans un ailleurs, mais dans « le jardin planétaire ». Opposés aux systèmes utopiques rationnels de première génération fondés sur l'uniformisation et la domination, ils sont des « *systèmes ouverts aux situations dans leur spatialité et leur temporalité propres* » et esquissent l'espoir d'une réconciliation de l'homme et la nature. Pour ces utopies d'un deuxième type, « *ce qui est cherché ce n'est pas de quitter la Terre mais de l'habiter autrement* ».

La contribution de **Cyria Emelianoff** prolonge ensuite la réflexion sur le développement urbain durable. Revenant sur ses origines contestataires, elle s'interroge sur la réalité de sa dimension politique dans ses formes contemporaines. Elle ouvre le débat à ce propos et montre que le développement urbain durable ne peut pas être réduit à son instrumentalisation économique. Une analyse précise des modalités de construction et de diffusion des politiques de développement urbain durable au cours des années 1990 et 2000 lui permet au contraire de rétablir l'existence des multiples niveaux de sa dimension politique, éminemment prospective.

À son tour, **Jean Haëntjens** interroge l'actualité de la démarche de la pensée utopique. Le propos de l'auteur est double. Il défend d'abord l'idée que le processus de projection de la pensée dans la fabrique urbaine a longtemps été une chaîne allant des idées aux formes urbaines en passant par les théories, retraçant la généalogie des courants urbanistiques des 19^{ème} et 20^{ème} affiliés

aux visions utopistes fondatrices antérieures. Observant l'absence de renouvellement des modèles utopiques et théoriques dans la production de la ville contemporaine, il fait ensuite l'hypothèse que le processus de formation des utopies et de leur projection descendante dans les formes urbaines ne peut plus fonctionner aujourd'hui. L'auteur s'interroge alors sur les raisons de cette « *panne des utopies* », et montre que cette dernière semble avoir laissé la place à une autre forme de projection de la pensée, moins linéaire, non plus celle de la théorisation ex ante, mais celle de l'« *urbatopie* », ou des utopies urbaines partagées tissant de façon permanente et incrémentale le lien entre idéal et expérience.

Luc Gwiazdzinski observe de son côté la multiplication de nouvelles formes d'occupation de l'espace public, qui divergent des figures plus traditionnelles de manifestation collective. Des *Nuits Debout* aux Zones à défendre en passant par les « guérillas potagères » et la jungle de Calais, il voit dans ces « *mille petites révolutions localisées* » l'émergence d'une nouvelle forme d'utopie. Faisant d'abord honneur à la singularité de chacune, le texte explore ensuite leurs points communs et les compétences particulières des militants qui les portent. Selon l'auteur, ces appropriations spectaculaires de l'espace public ont ceci d'utopique qu'elles incarnent des alternatives critiques à ce qui existe, et inventent d'autres possibles. Elles ont par contre ceci de novateur qu'elles ne proposent pas un imaginaire hors du monde : ce sont des « *utopies du faire et non du rêve* », définissant des « *situations apprenantes* » pour inventer un autre réel. Ce texte est finalement un appel à nous lever dans l'utopie du faire. La pensée, sinon toute la vie, de Luc Schuiten est sans doute déjà une réponse à cet appel. L'interview de cet architecte-utopiste, tel qu'il se définit lui-même, revient sur l'expérience de toute une carrière consacrée à la mise en forme d'un univers plastique et projectuel utopique : celui des villes végétales. Portant un regard dans le futur et se refusant à la fatalité conservatrice, Luc Schuiten nous offre à voir la possibilité d'un autre horizon urbain pour nos villes, explorant des modalités nouvelles de développement des sociétés humaines, réconciliées avec le vivant. C'est sur ce possible, cet espoir d'une utopie concrète, déjà rendue présente par les magnifiques dessins de l'auteur, que nous souhaitons clore cette parenthèse utopique, nous confortant dans l'idée que dans l'imaginaire est peut-être la solution.

— HORS THÈME

La partie hors-thème du numéro présente pour cette édition un article rédigé par Emmanuel Rey consacré au projet de construction de la nouvelle antenne de l'EPFL à Neuchâtel, appelé Microcity. Face au risque de multiplier des équi-

pements publics redondants et en quête d'audience dans un contexte marqué par la compétition entre les villes et les régions, l'auteur explique que ce projet est représentatif de démarches territoriales nouvelles basées au contraire sur la complémentarité et la coopération entre différentes entités. Il montre ainsi que de sa genèse à sa mise en œuvre, ce projet a bénéficié de multiples synergies territoriales, politiques et institutionnelles, qui ont favorisé à la fois sa qualité globale et l'intégration des critères de durabilité.

— BIBLIOGRAPHIE

Bloch, E. (1974) (traduit de l'allemand). *Le principe espérance (tome I)*. Paris : Gallimard.

Choay, F. (1980). *La règle et le modèle*. Paris : Seuil.

Lussault, M. et Lévy, J. (dir) (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin.

Mannheim, K. (1956) (traduit de l'anglais). *Idéologie et utopie*. Paris : Librairie Rivière.

Morin, E. (2004). *La méthode 6, Ethique*. Paris : Seuil.

Stébé, J.-M. (2011). *Qu'est-ce qu'une utopie ?* Paris : Vrin.